

Notice : Les différentes étapes pour réaliser ma demande

1) Je vérifie mon éligibilité :

Peuvent bénéficier des Chèques-Vacances, sous réserve de répondre aux autres conditions fixées par les textes en vigueur :

Les personnels de l'Etat bénéficiaires en activité :

Les personnels bénéficiaires en activité doivent être affectés en France métropolitaine, dans les départements et régions d'Outre-mer ou appartenir aux forces françaises et éléments civils stationnés en Allemagne ou aux brigades franco-allemandes.

- a) Les agents publics civils de l'État et les militaires ;
- b) Les assistants d'éducation, recrutés en application de l'article L.916-1 du Code de l'éducation ;
- c) Les agents non titulaires de contrat de droit public (Exemple : AESH/AED) ;
- d) Les auxiliaires et contractuels liés à l'État par un contrat de droit public conclu pour une durée initiale égale ou supérieure à 6 mois ;
- e) Les Assistants d'Éducation contractuels d'établissement (EPL) ;
- f) Les contrats d'apprentissage ;
- g) Les agents de droit public rémunérés sur le budget de l'établissement support d'un GRETA.

Sont exclus du bénéfice des Chèques-Vacances :

- Les contractuels de droit privé : contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

Les ayants-cause des bénéficiaires mentionnés ci-dessus (veufs et veuves non remariés, orphelins), titulaires d'une pension de réversion, sont admis à bénéficier des Chèques-Vacances, à condition de ne bénéficier d'aucun revenu d'activité.

Peuvent également bénéficier des Chèques-Vacances, les agents publics de l'État rémunérés sur le budget des établissements ayant contribué au programme n°148 et figurant, au titre de la prestation, sur la liste d'établissements fixée annuellement par arrêté pris pour l'application de l'article 4-1 du décret du 6 janvier 2006 cité en référence.

2) Comment faire ma demande ?

Je dispose d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone connecté à internet :

Je me rends sur le site www.fonctionpublique-chequesvacances.fr. Je crée mon compte (à mon nom), en validant celui-ci en cliquant sur le lien envoyé par courriel, puis je crée ma demande. C'est le moyen le plus rapide, et qui m'évite les affranchissements nécessaires à la gestion de ma demande.

Je ne dispose pas d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone connecté à Internet :

Je complète le formulaire de demande de Chèques-Vacances en m'appuyant sur l'annexe 1 «Calculer sa tranche de bonification» pour déterminer le taux de bonification, que je reporte sur l'annexe 2 « Calculer le montant de cotisation et de bonification en fonction du choix des Chèques-Vacances (CV)» afin de déterminer le montant de l'épargne mensuelle souhaitée, la durée de l'épargne, le montant total de mon épargne, le montant total de la bonification et la valeur totale de mes Chèques-Vacances.

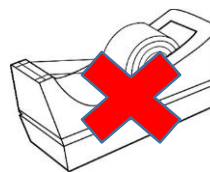
Je complète le mandat de prélèvement SEPA, je photocopie tous les documents nécessaires, et j'envoie le tout sous enveloppe suffisamment affranchie (entre 2 et 4 timbres en fonction du poids de votre envoi), sans agrafe ni ruban adhésif.

En cas de demande incomplète, il vous sera demandé de renvoyer les pièces complémentaires par courrier postal.



Envoyez votre demande à l'adresse suivante :

**Docaposte
Service instruction DGAFP
2 avenue Sébastopol
57070 METZ**



3) Suivi de ma demande

Si votre demande est validée par nos services avant le dernier jour du mois N, le premier prélèvement interviendra le premier du mois N+2. En cas d'anomalie, vous devrez fournir les justificatifs ou les corrections sur votre situation sur le site, dans les 6 semaines suivant le dépôt de votre demande. Passé ce délai, votre demande sera automatiquement annulée. Si vous avez réalisé votre demande par courrier, vous devrez renvoyer les pièces par le même mode d'envoi. En cas d'erreur dans le calcul de votre barème nous appliquerons automatiquement le montant de prélèvement mensuel égal ou immédiatement inférieur.

En cas de rejet de prélèvement, vous avez jusqu'à l'envoi des demandes de prélèvements du mois suivant (environ une semaine avant la fin du mois) pour indiquer sur le site, ou par courrier si vous avez constitué votre demande en version « papier », le choix de gestion pour l'échéance rejetée (annulation de l'échéance, double prélèvement le mois suivant ou report en fin de plan). Sans réponse de votre part, le prélèvement sera automatiquement annulé. En cas de rejet d'un second prélèvement, le plan sera automatiquement clôturé, et les sommes prélevées remboursées sur votre compte bancaire, dans un délai de 8 semaines.

4) Envoi des Chèques-Vacances

Une fois le dernier prélèvement validé, la production des Chèques-Vacances est automatiquement demandée. Les Chèques-Vacances sont généralement expédiés en milieu de mois suivant. Le simulateur du site vous permet de connaître le calendrier de votre plan.



En aucun cas le dossier papier ne doit être envoyé à EZYNESS
sans quoi il sera détruit à réception.

Pour rappel, ceux-ci doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Docaposte
Service instruction DGAFP
2 avenue Sébastopol
57070 METZ

Créancier : EZYNESS
115 rue de Sèvres
75275 Paris Cedex 06 – France

Identifiant du créancier SEPA : FR28EZY177113

ezyness

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Identification du débiteur

Nom, prénom et adresse du débiteur :

Identification du compte bancaire

IBAN (Identifiant international de compte)

--	--	--	--	--	--	--	--

BIC (Identifiant international de l'établissement)

--

Type de paiement : récurrent

Date et signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez : (A) EZYNESS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EZYNESS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Annexe 1 : Calculer sa tranche de bonification

Taux de bonification / Montant du revenu fiscal de référence (en euros) en fonction du nombre de parts du foyer fiscal	35% (agents de moins de 30 ans)	30%	25%		20%		15%		10%	
	Jusqu'à	Jusqu'à	De :	à :	De :	à :	De :	à :	De :	à :
1	28047	10285	10286	17240	17241	20865	20866	26058	26059	28047
1,25	31380	11653	11654	19604	19605	23852	23853	29018	29019	31380
1,5	34714	13020	13021	21968	21969	26839	26840	31977	31978	34714
1,75	38049	14388	14389	24333	24334	29826	29827	34937	34938	38049
2	41383	15756	15757	26696	26697	32814	32815	37897	37898	41383
2,25	44716	17124	17125	29061	29062	35801	35802	40856	40857	44716
2,5	48050	18493	18494	31425	31426	38788	38789	43815	43816	48050
2,75	51384	19861	19862	33789	33790	41775	41776	46775	46776	51384
3	54718	21229	21230	36154	36155	44764	44765	49734	49735	54718
3,25	58051	22597	22598	38518	38519	47751	47752	52694	52695	58051
3,5	61386	23965	23966	40883	40884	50738	50739	55654	55655	61386
3,75	64720	25333	25334	43246	43247	53725	53726	58613	58614	64720
4	68054	26702	26703	45611	45612	56713	56714	61573	61574	68054
4,25	71387	28070	28071	47976	47977	59700	59701	64533	64534	71387
4,5	74721	29438	29439	50339	50340	62687	62688	67492	67493	74721
4,75	78055	30806	30807	52704	52705	65674	65675	70452	70453	78055
5	81390	32174	32175	55068	55069	68662	68663	73412	73413	81390
5,25	84723	33542	33543	57432	57433	71649	71650	76371	76372	84723
5,5	88057	34910	34911	59796	59797	74637	74638	79331	79332	88057
5,75	91391	36279	36280	62161	62162	77624	77625	82291	82292	91391
6	94725	37647	37648	64526	64527	80612	80613	85250	85251	94725
6,25	98058	39015	39016	66889	66890	83599	83600	88209	88210	98058
6,5	101392	40382	40383	69254	69255	86586	86587	91168	91169	101392
6,75	104727	41750	41751	71618	71619	89573	89574	94128	94129	104727
7	108061	43118	43119	73982	73983	92561	92562	97088	97089	108061
7,25	111395	44486	44487	76347	76348	95548	95549	100047	100048	111395
7,5	114728	45855	45856	78711	78712	98535	98536	103007	103008	114728
7,75	118062	47223	47224	81075	81076	101522	101523	105967	105968	118062
8	121396	48591	48592	83439	83440	104511	104512	108926	108927	121396
8,25	124730	49959	49960	85804	85805	107498	107499	111886	111887	124730
8,5	128064	51327	51328	88169	88170	110485	110486	114846	114847	128064
8,75	131398	52695	52696	90534	90535	113472	113473	117806	117807	131398
9	134732	54063	54064	92899	92900	116459	116460	120766	120767	134732
9,25	138066	55431	55432	95264	95265	119446	119447	123726	123727	138066
9,5	141400	56799	56800	97629	97630	122433	122434	126686	126687	141400
9,75	144734	58167	58168	99994	99995	125420	125421	129646	129647	144734
10	148068	59535	59536	102359	102360	128407	128408	132606	132607	148068
10,25	151402	60903	60904	104724	104725	131394	131395	135566	135567	151402
10,5	154736	62271	62272	107089	107090	134381	134382	138526	138527	154736
10,75	158070	63639	63640	109454	109455	137368	137369	141486	141487	158070
11	161404	65007	65008	111819	111820	140355	140356	144446	144447	161404
11,25	164738	66375	66376	114184	114185	143342	143343	147406	147407	164738
11,5	168072	67743	67744	116549	116550	146329	146330	150366	150367	168072
11,75	171406	69111	69112	118914	118915	149316	149317	153326	153327	171406
12	174740	70479	70480	121279	121280	152303	152304	156286	156287	174740
12,25	178074	71847	71848	123644	123645	155290	155291	159246	159247	178074
12,5	181408	73215	73216	126009	126010	158277	158278	162206	162207	181408
12,75	184742	74583	74584	128374	128375	161264	161265	165166	165167	184742
13	188076	75951	75952	130739	130740	164251	164252	168126	168127	188076

Pour les agents affectés dans les départements et régions d'outre-mer, le RFR à retenir est déterminé après un abattement de 20% de sa valeur.

Annexe 2 : Calculer le montant de cotisation et de bonification en fonction du choix des Chèques-Vacances (CV)

BAREME D'EPARGNE MENSUELLE EN VIGUEUR HORS SITUATION DE HANDICAP

Valeur CV (€)	35% (agents de moins de 30 ans)		30%		25%		20%		15%		10%	
	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat
40	29,6	10,4	30,8	9,2	32	8	33,3	6,7	34,7	5,3	36,3	3,7
50	37	13	38,5	11,5	40	10	41,6	8,4	43,4	6,6	45,4	4,6
60	44,4	15,6	46,2	13,8	48	12	50	10	52,1	7,9	54,5	5,5
70	51,9	18,1	53,8	16,2	56	14	58,3	11,7	60,8	9,2	63,6	6,4
80	59,3	20,7	61,5	18,5	64	16	66,6	13,4	69,5	10,5	72,7	7,3
90	66,7	23,3	69,2	20,8	72	18	75	15	78,2	11,8	81,8	8,2
100	74,1	25,9	76,9	23,1	80	20	83,3	16,7	86,9	13,1	90,9	9,1
110	81,5	28,5	84,6	25,4	88	22	91,6	18,4	95,6	14,4	100	10
120	88,9	31,1	92,3	27,7	96	24	100	20	104,3	15,7	109	11
130	96,3	33,7	100	30	104	26	108,3	21,7	113	17	118,1	11,9
140	103,7	36,3	107,7	32,3	112	28	116,6	23,4	121,7	18,3	127,2	12,8
150	111,1	38,9	115,4	34,6	120	30	125	25	130,4	19,6	136,3	13,7
160	118,5	41,5	123,1	36,9	128	32	133,3	26,7	139,1	20,9	145,4	14,6
170	125,9	44,1	130,8	39,2	136	34	141,6	28,4	147,8	22,2	154,5	15,5
180	133,3	46,7	138,5	41,5	144	36	150	30	156,5	23,5	163,6	16,4
190	140,7	49,3	146,2	43,8	152	38	158,3	31,7	165,2	24,8	172,7	17,3
200	148,1	51,9	153,8	46,2	160	40	166,6	33,4	173,9	26,1	181,8	18,2
210	155,6	54,4	161,5	48,5	168	42	175	35	182,6	27,4	190,9	19,1
220	163	57	169,2	50,8	176	44	183,3	36,7	191,3	28,7	200	20
230	170,4	59,6	176,9	53,1	184	46	191,6	38,4	200	30	209	21
240	177,8	62,2	184,6	55,4	192	48	200	40	208,6	31,4	218,1	21,9
250	185,2	64,8	192,3	57,7	200	50	208,3	41,7	217,3	32,7	227,2	22,8
260	192,6	67,4	200	60	208	52	216,6	43,4	226	34	236,3	23,7
270	200	70	207,7	62,3	216	54	225	45	234,7	35,3	245,4	24,6
280	207,4	72,6	215,4	64,6	224	56	233,3	46,7	243,4	36,6	254,5	25,5
290	214,8	75,2	223,1	66,9	232	58	241,6	48,4	252,2	37,8	263,6	26,4
300	222,2	77,8	230,8	69,2	240	60	250	50	260,9	39,1		
310	229,6	80,4	238,5	71,5	248	62	258,3	51,7				
320	237	83	246,2	73,8	256	64	266,6	53,4				
330	244,4	85,6	253,8	76,2	264	66						
340	251,9	88,1	261,5	78,5	272	68						
350	259,3	90,7	269,2	80,8								

BAREME D'EPARGNE MENSUELLE EN VIGUEUR MAJORE POUR LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Valeur CV (€)	35%		30%		25%		20%		15%		10%	
	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat	Participation mensuelle de l'agent	Participation de l'Etat
40	27,5	12,5	28,8	11,2	30,2	9,8	31,7	8,3	33,5	6,5	35,4	4,6
50	34,4	15,6	36	14	37,7	12,3	39,7	10,3	41,8	8,2	44,2	5,8
60	41,2	18,8	43,2	16,8	45,3	14,7	47,6	12,4	50,2	9,8	53,1	6,9
70	48,1	21,9	50,4	19,6	52,8	17,2	55,6	14,4	58,6	11,4	61,9	8,1
80	55	25	57,6	22,4	60,4	19,6	63,5	16,5	66,9	13,1	70,8	9,2
90	61,9	28,1	64,7	25,3	67,9	22,1	71,4	18,6	75,3	14,7	79,6	10,4
100	68,7	31,3	71,9	28,1	75,5	24,5	79,4	20,6	83,7	16,3	88,5	11,5
110	75,6	34,4	79,1	30,9	83	27	87,3	22,7	92,1	17,9	97,3	12,7
120	82,5	37,5	86,3	33,7	90,6	29,4	95,2	24,8	100,4	19,6	106,2	13,8
130	89,3	40,7	93,5	36,5	98,1	31,9	103,2	26,8	108,8	21,2	115	15
140	96,2	43,8	100,7	39,3	105,7	34,3	111,1	28,9	117,2	22,8	123,9	16,1
150	103,1	46,9	107,9	42,1	113,2	36,8	119	31	125,5	24,5	132,7	17,3
160	110	50	115,1	44,9	120,8	39,2	127	33	133,9	26,1	141,6	18,4
170	116,8	53,2	122,3	47,7	128,3	41,7	134,9	35,1	142,3	27,7	150,4	19,6
180	123,7	56,3	129,5	50,5	135,8	44,2	142,9	37,1	150,6	29,4	159,3	20,7
190	130,6	59,4	136,7	53,3	143,4	46,6	150,8	39,2	159	31	168,1	21,9
200	137,5	62,5	143,9	56,1	150,9	49,1	158,7	41,3	167,4	32,6	177	23
210	144,3	65,7	151,1	58,9	158,5	51,5	166,7	43,3	175,7	34,3	185,8	24,2
220	151,2	68,8	158,3	61,7	166	54	174,6	45,4	184,1	35,9	194,7	25,3
230	158,1	71,9	165,5	64,5	173,6	56,4	182,5	47,5	192,5	37,5	203,5	26,5
240	164,9	75,1	172,7	67,3	181,1	58,9	190,5	49,5	200,8	39,2	212,4	27,6
250	171,8	78,2	179,9	70,1	188,7	61,3	198,4	51,6	209,2	40,8	221,2	28,8
260	178,7	81,3	187,1	72,9	196,2	63,8	206,3	53,7	217,6	42,4	230,1	29,9
270	185,6	84,4	194,2	75,8	203,8	66,2	214,3	55,7	225,9	44,1	238,9	31,1
280	192,4	87,6	201,4	78,6	211,3	68,7	222,2	57,8	234,3	45,7	247,8	32,2
290	199,3	90,7	208,6	81,4	218,9	71,1	230,2	59,8	242,7	47,3	256,6	33,4
300	206,2	93,8	215,8	84,2	226,4	73,6	238,1	61,9	251	49	265,5	34,5
310	213,1	96,9	223	87	234	76	246	64	259,4	50,6		
320	219,9	100,1	230,2	89,8	241,5	78,5	254	66	267,7	52,3		
330	226,8	103,2	237,4	92,6	249,1	80,9	261,9	68,1				
340	233,7	106,3	244,6	95,4	256,6	83,4						
350	240,5	109,5	251,8	98,2	264,2	85,8						
360	247,4	112,6	259	101								
370	254,3	115,7	266,2	103,8								

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHEQUES VACANCES

La demande de Chèques-Vacances est à réaliser prioritairement sur le site www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
A défaut, ce formulaire peut être utilisé par les agents qui ne peuvent se connecter.
Dans ce cas, se référer à la notice et aux annexes relatives aux barèmes.

Etat Civil

☐ Madame	☐ Monsieur	Nom de naissance :		Prénom :	
Nom d'usage :		Date de naissance :		Département de naissance :	
Pays de naissance :		Ville de naissance :			
Courriel :			Téléphone :		
Adresse <u>complète</u> :					
Code postal :		Ville :			

Ma situation

Statut :	☐ Actif	☐ Ayant-cause					
Mon ministère :	Département d'affectation :						
Catégorie :	☐ A	☐ B	☐ C	☐ Assistant d'éducation	☐ Militaire	☐ Contractuel	☐ Autre :
Situation familiale :	☐ Célibataire	☐ Marié(e)	☐ Pacsé(e)	☐ Divorcé(e)	☐ Veuf/Veuve	☐ Union libre	
☐ En situation de handicap Les agents en situation de handicap, remplissant les conditions d'attribution de la prestation, bénéficient d'une majoration à hauteur de 30 % de la bonification versée par l'État. Se référer au barème applicable (annexe 2).							

Mon plan d'épargne Chèques-vacances

Revenu fiscal de référence (RFR situé ligne 25 de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus N-2) :		
Nombre de part(s) fiscale(s) :	Se référer au barème applicable (en annexe 1 et annexe 2).	
Montant de l'épargne mensuelle souhaitée :	Durée du plan d'épargne (de 4 à 12 mois) :	
Montant total de mon épargne :	Montant total de la bonification :	
Valeur totale en Chèques-Vacances :		
Je souhaite que mon carnet de Chèques-Vacances comprenne :	Nb coupure de 10 €	Nb coupure de 20 €
	Nb coupure de 25 €	Nb coupure de 50 €

Pièces justificatives à joindre

- ☐ Copie de Carte Nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport. Doit obligatoirement être en cours de validité. Permis non accepté.
- ☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom ; compte joint accepté si votre nom est présent dessus.
- ☐ Le mandat de prélèvement SEPA daté et signé ; joint en annexe.
- ☐ Copie de toutes les pages de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2 (exemple en 2026 : avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024).
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 2 mois à votre nom ; les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées.
- ☐ Copie d'un bulletin de salaire de moins de 2 mois.
- ☐ Pour les personnes en situation de handicap, une attestation de l'employeur ou un justificatif (notification de la MDPH, RQTH, AAH, carte invalidité, CMI).
- ☐ Autres justificatifs en cas de différence entre RFR et/ou parts fiscales indiquées dans l'avis d'imposition sur les revenus N-2 et ceux déclarés ci-dessus (acte de naissance, certificat de décès, jugement de divorce, avis de dégrèvement...) ou tout autre situation particulière.

En signant ce formulaire, Je consens à ce que les informations recueillies soient utilisées, exploitées et traitées pour permettre l'attribution de la prestation Chèques-Vacances. Ces données sont destinées à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique et à ses sous-traitants. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de mes données personnelles, conformément aux dispositions légales et réglementaires du 25 mai 2018. Par cette signature, j'accepte les conditions générales d'utilisation du dispositif.

Le :

Signature du demandeur

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR LIRE ATTENTIVEMENT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CI-APRES DENOMMEES « CGU ») DU SERVICE CHEQUES-VACANCES. CELLES-CI CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A VOS DROITS, RECOURS ET OBLIGATIONS.

L'UTILISATION DU SERVICE CHEQUES-VACANCES SUPPOSE L'ACCEPTATION SANS RESERVE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION QUI S'IMPOSENT A CHACUN DES UTILISATEURS.

LES PARTIES DECLARENT AVOIR REÇU TOUTES LES INFORMATIONS NECESSAIRES, PREALABLEMENT A LEUR ENGAGEMENT, AU MOYEN DES PRESENTES CGU AINSI QUE DE TOUT AUTRE DOCUMENT QUI POURRAIT ETRE PORTE A LEUR CONNAISSANCE.

Préambule	Utilisateur qui en serait l'auteur, sans préjudice des indemnités que le Fournisseur pourrait réclamer.
Accès au Service - Qualité du Service	Le Service est accessible vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7), à l'exception : - des cas de force majeure tels que définis par le Code civil et la jurisprudence des tribunaux français ; - des difficultés liées à la structure des réseaux de communication ; - des cas de suspension du Service prévus aux présentes. En raison de la nature et de la complexité du réseau Internet, le Fournisseur fait ses meilleurs efforts, pour permettre l'accès et l'utilisation du Service. Le Fournisseur ne saurait être responsable du mauvais fonctionnement : - de l'équipement informatique ou mobile de l'Utilisateur ; - de l'accès à Internet ou à un réseau de téléphonie mobile. Les frais relatifs aux moyens de télécommunication restent à la charge des Utilisateurs.
Objet du Service	Le Service est pour vocation de permettre aux Utilisateurs, de bénéficier de Cheques-Vacances Mentions légales Le Service est fourni par la société DOCAPOSTE APPLICAM, Société par actions simplifiée, SIREN 339 662 603 (RCS Metz), ayant son siège social au 2 Avenue Sébastopol, 57070 Metz. Champ d'application des CGU Toute utilisation du Service par l'Utilisateur est subordonnée à l'acceptation expresse et sans réserve et au respect des présentes CGU. L'acceptation des présentes se matérialise par une case à cocher dûment cochée par l'Utilisateur, et constituera la preuve que l'Utilisateur a pris connaissance des présentes CGU. Toute modification des présentes sera soumise à une nouvelle acceptation des utilisateurs. Toute violation des présentes autorise le Fournisseur à bloquer ou limiter l'utilisation du Service à tout

CO - Public

Propriété intellectuelle

L'Utilisation du Service n'emporte aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant au Fournisseur au bénéfice de l'Utilisateur.

Les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, design ou toute autre information ou support présenté par le Fournisseur sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive du Fournisseur et sont protégés par leurs droits d'auteurs, marque, brevet et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle qui leur sont reconnus selon les lois en vigueur.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces éléments, sans l'autorisation expresse du Fournisseur est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle du Fournisseur.

L'Utilisateur dispose simplement d'un droit d'utilisation du Service.

Responsabilité

Le Fournisseur décline toute responsabilité quant à la nature et la provenance des données reçues ou transmises via le Service.

Le Fournisseur n'est en aucun cas responsable de la nature des données qu'elle héberge, ni des informations communiquées par l'Utilisateur au public et/ou aux tiers. Le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité recherchée ni engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un Utilisateur, si elle n'avait pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si, dès le moment où elle en a eu connaissance, elle a agi promptement pour retirer ces informations ou en rendre l'accès impossible.

À cet égard, le Fournisseur se réserve le droit de retirer ou de suspendre l'accès à toute donnée à la suite de la réception d'une notification de la violation des présentes ou si elle a effectivement connaissance du caractère manifestement illicite de la donnée. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être recherchée en raison de ce retrait.

Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient être causés au matériel informatique/smartphone des Utilisateurs.

La responsabilité du Fournisseur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation du Service à des fins autres que celles prévues par les CGU ;
- pour défaut d'exécution des Services du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ;
- en cas de force majeure, telle que définie par la loi et la jurisprudence française ;

CO - Public

- aucune information ou élément portant atteinte aux droits d'un tiers.

Dans ce cadre, l'Utilisateur déclare et reconnaît qu'il est seul responsable des informations renseignées lors de la création de son compte, ainsi que celles de sa demande. Il garantit l'exactitude ainsi que la véracité de toutes les données personnelles transmises, et s'engage à les mettre à jour quand cela sera nécessaire.

En conséquence, aucune modification ne sera acceptée, et donc réalisée par le Fournisseur, une fois la demande formellement déposée ; c'est-à-dire soumise à l'instruction pour contrôle d'éligibilité et vérifications bancaires.

Une demande de chèques-vacances sera automatiquement annulée si celle-ci n'a abouti pas après un délai fixé par le fournisseur : non validée 6 semaines après la date de dépôt de la demande.

En cas d'erreur dans le choix de l'Utilisateur sur le taux de bonification qui aurait un impact sur le montant de prélèvement, le fournisseur peut modifier automatiquement le montant de prélèvement à la valeur immédiatement inférieure, afin d'instruire la demande.

Dans le cas d'un montant sur le plan d'épargne insuffisant au moment de la commande (par exemple un rejet de prélèvement intervenant au dernier moment) le plan sera automatiquement annulé et le montant disponible remboursé dans les semaines qui suivent sans commande de chèques-vacances et sans aucune possibilité de recours de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est responsable de la protection de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage à ne pas les révéler à des tiers et sera responsable de toute activité ou action réalisée depuis son compte, qu'il soit ou non l'instigateur desdites activités ou actions. Il devra signaler immédiatement au Fournisseur toute utilisation non autorisée de son compte, toute fraude, soupçon de fraude ou perte de données dès qu'il en aura connaissance. Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer une utilisation du Service par l'Utilisateur auquel il appartient. Ainsi le Fournisseur ne pourra en aucun cas être responsable des dommages directs ou indirects subis par l'Utilisateur et résultant d'un accès frauduleux à son compte.

Le Fournisseur se réserve le droit de suspendre ou de résilier, directement ou à la demande de l'établissement de paiement, un compte et l'accès au Service si l'Utilisateur ne respecte pas les présentes CGU, ou si une information fournie pendant la procédure d'enregistrement, ou par la suite, se révèle inexacte, fautive, obsolète ou incomplète, ou viole de quelque autre façon les présentes CGU ou des droits des tiers.

Chaque Utilisateur reconnaît et accepte que le Fournisseur puisse supprimer, à tout moment et sans indemnité, un compte dont l'activité serait contraire notamment à la loi française et/ou aux règles de diffusion fixées par les présentes.

concernant. Il peut demander à ce que les Données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées, soient, selon le cas, rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées. Pour instruire ces demandes, l'Utilisateur a la possibilité de limiter le traitement de ses données jusqu'à la fin de l'instruction.

L'Utilisateur peut à tout moment exercer ses droits relatifs au présent article par courrier électronique à l'adresse privacy@docaposte.fr.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, l'Utilisateur peut introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente.

Modification des CGU

Le Fournisseur se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes CGU afin de les adapter aux évolutions de l'application et/ou de son exploitation. Dans un tel cas, l'Utilisateur devra à nouveau valider la case à cocher présentée. Dans le cas où l'Utilisateur n'exprimerait pas son consentement sur une nouvelle version des CGU il ne pourra pas poursuivre son utilisation du Service.

Convention de preuve

Conformément à l'article 1366 du Code civil, toute notification ou communication entre l'Utilisateur et le Fournisseur peut être réalisée par tout moyen électronique. Ainsi, l'Utilisateur est parfaitement informé que le Fournisseur pourra lui communiquer des informations par tout moyen électronique et dématérialisé. L'Utilisateur reconnaît que les enregistrements et sauvegardes réalisés sur le site auront pleine valeur probante entre les Parties. Ainsi, les documents électroniques feront foi entre les Parties en cas de litige.

Droit applicable

Les modalités et conditions d'utilisation du Service sont régies par le droit français, quel que soit le lieu d'utilisation.

EN CAS DE LITIGE DÉCOULANT DE L'INTERPRÉTATION OU DE L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES, LES PARTIES S'ENGAGENT À RECHERCHER UNE SOLUTION AMIABLE.

LES UTILISATEURS CONSOMMATEURS SONT INFORMÉS QU'ILS ONT LA POSSIBILITÉ DE SAISIR LE MÉDIATEUR DU GROUPE LA POSTE QUI EST COMPÉTENT POUR TOUT LITIGE CONCERNANT L'ENSEMBLE DES SERVICES COUVERTS PAR LES PRÉSENTES CGU. LA PROCÉDURE DE MÉDIATION EST GRATUITE : LE MÉDIATEUR PEUT ÊTRE SAISI PAR L'UTILISATEUR, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN INTERMÉDIAIRE (AVOCAT, AUTRE MÉDIATEUR, ETC.).

LA SAISINE PEUT ÊTRE EFFECTUÉE :
- SOIT DE MANIÈRE INFORMATIQUE SUR LE SITE INTERNET DU MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION DU GROUPE LA POSTE :
HTTPS://MEDIATEUR.GROUPELAPOSTE.COM
- SOIT PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :
LE MÉDIATEUR DU GROUPE LA POSTE
CP D160
9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service dans les conditions définies aux présentes, et reconnaît :

- être responsable de l'utilisation du Service et de ses actes, il s'engage à utiliser le Service de façon loyale, dans le respect des présentes CGU, des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et à la vie privée ;
- s'interdire expressément toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes constituant le Service, y compris le recours à l'exploration de données, à des robots ou à d'autres outils similaires de collecte et d'extraction de données en vue de collecter des informations, manuellement ou de manière automatisée, notamment les adresses de courriers électroniques, en particulier dans le but d'adresser des prospections non sollicitées, ou des chaînes de courriers électroniques ;
- s'interdire tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher l'accessibilité au Service, toutes actions de nature à faire peser sur les infrastructures de la plateforme une charge disproportionnée avec ses capacités, toutes atteintes aux mesures de sécurité et/ou d'authentification existant sur la plateforme, ou toute entrave ou altération du fonctionnement du Service, et notamment toute suppression ou modification des données relatives audit Service ;
- ne pas tenter de perturber le Service notamment par l'introduction de virus ou autre technologie qui nuirait à l'utilisation du Service par les autres Utilisateurs ;
- ne pas être autorisé à télécharger, reproduire, commercialiser, ou mettre à disposition de tout tiers le contenu du Service et, plus généralement à accomplir tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux du Fournisseur, ou des autres Utilisateurs du Service.

Sécurité du Service

Le Fournisseur fait ses meilleurs efforts pour sécuriser le Service.

Pour l'accès au Service, il est rappelé aux Utilisateurs qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Il appartient donc à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger, sécuriser et sauvegarder ses données.

Le Fournisseur décline toute responsabilité quant à la propagation des virus informatiques et des conséquences qui pourraient en résulter, l'Utilisateur devant veiller à la sécurité de ses données, fichiers, réseaux et matériels.

L'Utilisateur doit informer le Fournisseur de toute défaillance ou dysfonctionnement du Service.

En cas de faille de sécurité, le Fournisseur informera l'Utilisateur dans les meilleurs délais et indiquera éventuellement les mesures à prendre.

CO - Public

75757 PARIS CEDEX 15

À DÉFAUT DE SOLUTION AMIABLE, LE DIFFÉREND AVEC L'UTILISATEUR PROFESSIONNEL SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE CRETEIL, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES EN RÉFÉRE OU PAR REQUÊTE.

POUR LES UTILISATEURS CONSOMMATEURS ET A DÉFAUT DE SOLUTION AMIABLE, TOUT DIFFÉREND DÉCOULANT DE L'INTERPRÉTATION OU DE L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES SERA SOUMIS À UNE DES JURIDICTIONS TERRITORIALEMENT COMPÉTENTES EN VERTU DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE, OU À LA JURIDICTION DU LIEU OU L'UTILISATEUR CONSOMMATEUR DEMEURAIT AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DES CGU OU DE LA SURVEILLANCE DU FAIT DOMMAGEABLE.

CO - Public

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR LIRE ATTENTIVEMENT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CI-APRES DENOMMEES « CGU ») DU SERVICE COMPTE DE PAIEMENT. CELLES-CI CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A VOS DROITS, RECOURS ET OBLIGATIONS.

L'UTILISATION DU SERVICE COMPTE DE PAIEMENT SUPPOSE L'ACCEPTATION SANS RESERVE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION QUI S'IMPOSENT A CHACUN DES UTILISATEURS.

LES PARTIES DECLARENT AVOIR REÇU TOUTES LES INFORMATIONS NECESSAIRES, PREALABLEMENT A LEUR ENGAGEMENT, AU MOYEN DES PRESENTES CGU AINSI QUE DE TOUT AUTRE DOCUMENT QUI POURRAIT ETRE PORTE A LEUR CONNAISSANCE.

Préambule

Le présent document a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société DACAPOSTE BPO, ci-après dénommé « le Fournisseur », met à la disposition des Utilisateurs le Service Compte de paiement (ci-après le « Service »).

L'Utilisateur accède et utilise le Service mis à sa disposition par le Fournisseur dans les conditions décrites aux présentes CGU.

Par « Utilisateur », il faut entendre toute personne physique utilisant le Service.

Avant de pouvoir utiliser le Service, l'Utilisateur est invité à

- Consulter et accepter sans réserve les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;
- Consulter et accepter sans réserve les conditions générales d'utilisation du service « Chèques vacances » de Dacaposte Applicam ;
- Compléter le Formulaire de demande de Chèques-Vacances joint aux présentes CGU ;
- Consulter et accepter sans réserve les conditions générales et d'attribution des chèques-vacances ;
- Consulter et accepter sans réserve les conditions générales d'utilisation du compte de paiement eZyNess.

Objet du Service

Le Service a pour vocation de permettre aux Utilisateurs, de verser sur un compte de paiement des montant en vue de bénéficier de chèques vacances.

Mentions légales

Le Service est fourni par la société4 DACAPOSTE BPO, Société par actions simplifiée, SIREN 320 217 144 (RCS Metz), ayant son siège social au 45/47 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine.

Champ d'application des CGU

Toute utilisation du Service par l'Utilisateur est subordonnée à l'acceptation expresse et sans réserve et au respect des présentes CGU.

L'acceptation des présentes se matérialise par une case à cocher dûment cochée par l'Utilisateur, et constituera la preuve que l'Utilisateur a pris connaissance des présentes CGU. Toute modification des présentes sera soumise à une nouvelle acceptation des utilisateurs.

Toute violation des présentes autorise le Fournisseur à bloquer ou limiter l'utilisation du Service à tout Utilisateur qui en serait l'auteur, sans préjudice des indemnités que le Fournisseur pourrait réclamer.

Accès au Service – Qualité du Service

Le Service est accessible vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7), à l'exception :

- des cas de force majeure tels que définis par le Code civil et la jurisprudence des tribunaux français ;
- des difficultés liées à la structure des réseaux de communication ;
- des cas de suspension du Service prévus aux présentes.

En raison de la nature et de la complexité du réseau Internet, le Fournisseur fait ses meilleurs efforts, pour permettre l'accès et l'utilisation du Service.

Le Fournisseur ne saurait être responsable du mauvais fonctionnement :

- de l'équipement informatique ou mobile de l'Utilisateur ;
- de l'accès à Internet ou à un réseau de téléphonie mobile.

Les frais relatifs aux moyens de télécommunication restent à la charge des Utilisateurs.

Suspension du Service

Le Fournisseur se réserve le droit, en tout temps et temporairement, de suspendre, limiter ou restreindre, l'accès au Service, après en avoir avisé l'Utilisateur et ce afin de procéder à toutes opérations de mise à niveau et de maintenance. Ces opérations étant effectuées pour assurer le bon fonctionnement du Service, aucune indemnité ne pourra être réclagée par l'Utilisateur en cas d'interruption du Service.

Conditions d'utilisation

Chaque compte utilisateur est personnel à l'Utilisateur et ne peut être transféré ou cédé à aucun tiers. Chaque Utilisateur ne peut créer qu'un seul et unique compte.

L'Utilisateur s'engage à ce que son compte ne contienne :

- aucune information obligatoire fautive et/ou mensongère,
- aucune information ou élément portant atteinte aux droits d'un tiers.

CO - Public

Réclamations

En cas de réclamation, l'Utilisateur devra les porter directement auprès de l'Agent aux coordonnées suivantes :

reclamation-pavnumect@dacaposte.fr

Les modalités de traitement des réclamations sont décrites dans les CGU eZyNess annexées aux présentes.

Acceptation/Résiliation

La signature des présentes emporte l'acceptation des CGU eZyNess.

La résiliation des présentes entraîne la résiliation des CGU eZyNess.

Il est entendu entre les Parties qu'eZyNess peut, à tout moment et sans justificatif, résilier les CGU, par l'envoi d'une notification par tout moyen écrit en respectant un préavis de trente (30) jours. Une telle résiliation entraînera automatiquement l'arrêt des prestations d'encaissement, sans que l'Utilisateur ne puisse réclamer une quelconque indemnisation à ce titre auprès de l'Agent et/ou d'eZyNess.

Sécurité du Service

Le Fournisseur fait ses meilleurs efforts pour sécuriser le Service.

Pour l'accès au Service, il est rappelé aux Utilisateurs qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Il appartient donc à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger, sécuriser et sauvegarder ses données.

Le Fournisseur décline toute responsabilité quant à la propagation des virus informatiques et des conséquences qui pourraient en résulter, l'Utilisateur devant veiller à la sécurité de ses données, fichiers, réseaux et matériels.

L'Utilisateur doit informer le Fournisseur de toute défaillance ou dysfonctionnement du Service.

En cas de faille de sécurité, le Fournisseur informera l'Utilisateur dans les meilleurs délais et indiquera éventuellement les mesures à prendre.

Propriété intellectuelle

L'utilisation du Service n'emporte aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant au Fournisseur au bénéfice de l'Utilisateur.

Les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, design ou toute autre information ou support présenté par le Fournisseur sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive du Fournisseur et sont protégés par leurs droits d'auteurs, marque, brevet et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle qui leur sont reconnus selon les lois en vigueur.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces éléments, sans l'autorisation expresse du Fournisseur est interdite et constituerait

Dans ce cadre, l'Utilisateur déclare et reconnaît qu'il est seul responsable des informations renseignées lors de la création de son compte. Il garantit l'exactitude ainsi que la véracité de toutes les données personnelles transmises et s'engage à les mettre à jour quand cela sera nécessaire.

L'Utilisateur est responsable de la protection de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage à ne pas les révéler à des tiers et sera responsable de toute activité ou action réalisée depuis son compte, qu'il soit ou non l'instigateur desdites activités ou actions. Il devra signaler immédiatement au Fournisseur toute utilisation non autorisée de son compte, toute fraude, soupçon de fraude ou perte de données dès qu'il en aura connaissance. Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer une utilisation du Service par l'Utilisateur auquel il appartient. Ainsi le Fournisseur ne pourra en aucun cas être responsable des dommages directs ou indirects subis par l'Utilisateur et résultant d'un accès frauduleux à son compte.

Le Fournisseur se réserve le droit de suspendre ou de résilier, directement ou à la demande du Partenaire, un compte et l'accès au Service si l'Utilisateur ne respecte pas les présentes CGU, ou si une information fournie pendant la procédure d'enregistrement, ou par la suite, se révèle inexacte, fautive, obsolète ou incomplète, ou viole de quelque autre façon les présentes CGU ou des droits des tiers.

Chaque Utilisateur reconnaît et accepte que le Fournisseur puisse supprimer, à tout moment et sans indemnité, un compte dont l'activité serait contraire notamment à la loi française et/ou aux règles de diffusion fixées par les présentes.

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service dans les conditions définies aux présentes et reconnaît en outre :

- être responsable de l'utilisation du Service et de ses actes. Il s'engage à utiliser le Service de façon loyale, dans le respect des présentes CGU, des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et à la vie privée ;
- s'interdire expressément toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes constituant le Service, y compris le recours à l'exploration de données, à des robots ou à d'autres outils similaires de collecte et d'extraction de données en vue de collecter des informations, manuellement ou de manière automatisée, notamment les adresses de courriers électroniques, en particulier dans le but d'adresser des propositions non sollicitées, ou des chaînes de courriers électroniques ;
- s'interdire tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher l'accessibilité au Service, toutes actions de nature à faire peser sur les infrastructures de la plateforme une charge disproportionnée avec ses capacités, toutes atteintes aux mesures de sécurité et/ou d'authentification existant sur la plateforme, ou toute entrave ou altération du fonctionnement du Service, et notamment

toute suppression ou modification des données relatives audit Service ;

- ne pas tenter de perturber le Service notamment par l'introduction de virus ou autre technologie qui nuirait à l'utilisation du Service par les autres Utilisateurs ;
- ne pas être autorisé à télécharger, reproduire, commercialiser, ou mettre à disposition de tout tiers le contenu du Service et plus généralement à accomplir tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux du Fournisseur, ou des autres Utilisateurs du Service.

Prestations d'encaissement

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur a obtenu la qualité agent de services de paiement (ci-après dénommé l' « Agent ») de l'établissement de monnaie électronique eZyNess, pour pouvoir proposer ce Service. Le service d'encaissement est fourni par eZyNess par l'intermédiaire de son Agent qui agit sous la responsabilité d'eZyNess.

Dacaposte BPO a été enregistré en qualité d'Agent le 07/09/2018, auprès de l'ACPR sous le n° 75386, et est inscrit sur le Registre des agents financiers (REGAFI), accessible sur le site internet www.regafi.fr.

Compte de paiement

Afin de bénéficier des services de paiement proposés par le Fournisseur, l'Utilisateur doit ouvrir un compte de paiement dans les livres d'eZyNess.

Entrée en relation

L'ouverture du compte de paiement de l'Utilisateur nécessite que :

- L'Utilisateur accepte les présentes ainsi que les CGU eZyNess annexées aux présentes ;
- L'Utilisateur communique des éléments KYC au Fournisseur. Ces éléments sont définis dans l'article 2.3 des CGU d'eZyNess. L'Utilisateur doit informer le Fournisseur en cas de changement dans sa situation avec un impact sur les éléments qu'il a transmis.

Par ailleurs, l'Agent est libre de demander des informations complémentaires et/ou de procéder à des vérifications complémentaires.

Consultation de l'historique des opérations

Un historique des opérations est accessible à l'Utilisateur.

Sécurité

L'Utilisateur est seul responsable de la sécurisation et de la conservation des moyens d'accès à son compte de paiement : identifiants, mots de passe, numéro de compte. Il ne pourra en aucun cas chercher la responsabilité de l'Agent et/ou d'eZyNess à ce titre.

Si celui-ci détecte le moindre risque quant à la sécurité de son compte, il doit immédiatement en informer le Fournisseur aux coordonnées suivantes :

reclamation-pavnumect@dacaposte.fr

CO - Public

- d'impossibilité momentanée d'accès au Service en raison de problèmes techniques indépendants de la volonté du Fournisseur.

Sauf dispositions impératives contraires, la responsabilité du Fournisseur ne pourra pas être recherchée pour tout dommage indirect qui pourrait se produire du fait de l'utilisation du Service par l'Utilisateur, en particulier pour (i) tout type de dommages, pertes, coûts ou frais de nature spéciale, accessoire, indirecte, consécutive, punitive ou pécuniaire, ni pour (ii) des pertes de bénéfices, pertes d'activités, pertes de contrat, pertes de jouissance, pertes de réputation ou pertes, ou dommage à, des données, et ce, alors même que le Fournisseur a ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité d'un tel dommage.

Données à caractère personnel

Le Fournisseur respecte les exigences du Règlement Général européen sur la protection des données personnelles n°2016/679 (ci-après le « RGPD ») et a toujours mis en priorité la sécurité et la confidentialité des données et documents des Utilisateurs.

Les données personnelles de l'Utilisateur font l'objet d'un traitement par le Fournisseur en vue de fournir le Service : ouverture d'un compte de paiement et encassement sur celui-ci de sommes en vue d'obtenir des chèques vacances.

La base légale du traitement est l'exécution du Service.

Conservation des données de l'Utilisateur par le Fournisseur : les données et documents sont conservés pendant toute la durée de l'utilisation du Service, l'Utilisateur étant libre de supprimer toute donnée et document quand il le souhaite.

Les données relatives au compte de l'Utilisateur (identifiants, noms, prénoms, données techniques) sont effacées après la suppression de ce compte par l'Utilisateur.

Le Fournisseur ne vend aucune donnée à des fins commerciales ou marketing, à des partenaires, sans consentement exprès de l'Utilisateur.

Néanmoins, le Fournisseur peut envoyer des communications électroniques concernant le Service que l'Utilisateur utilise.

Conformément RGPD, et conformément à la loi n°78-17 « Loi Informatique et Libertés » modifiée, l'Utilisateur peut accéder aux Données à caractère personnel le concernant. Il peut demander à ce que les Données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées, soient, selon le cas, rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées. Pour instruire ces demandes, l'Utilisateur a la possibilité de limiter le traitement de ses données jusqu'à la fin de l'instruction.

L'Utilisateur peut à tout moment exercer ses droits relatifs au présent article par courrier électronique à l'adresse pavnumect@dacaposte.fr.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, l'Utilisateur peut introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS

L'utilisation du Compte de paiement et du service d'agencement proposés par Eyzness par l'intermédiaire de DOCAPOSTE, agissant en tant qu'Agent de services de paiement, implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales d'utilisation proposées par Eyzness qui constituent le contrat cadre de services de paiement entre Eyzness et chaque Client. Le Client prend acte que l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation ne permet pas d'établir une relation directe avec Eyzness. Toute action, toute prestation d'Eyzness sera portée à la connaissance du Client par l'intermédiaire de DOCAPOSTE, en sa qualité d'Agent de services de paiement.

- Article préliminaire - Définitions**
- **ANCV** : Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, qui émet des Chèques-Vacances pour des employeurs et des comités d'entreprises.
 - **CGV** : Conditions Générales d'Utilisation « désigne toutes les stipulations convenues par écrit entre l'Agent et le Client dans le cadre du Plan souscrit par le Client, et qui constituent le contrat de prestation des CGU.
 - **Chèques-Vacances** : désigne le dispositif interministériel d'action sociale, encadré par l'article 9 de la loi du 13 juillet 1958 et le décret du 6 janvier 2006.
 - **Client** : désigne une personne physique, remplissant toutes les conditions pour être bénéficiaire de Chèques-Vacances, conformément au cadre prévu par l'article 9 de la loi du 13 juillet 1958 et le décret du 6 janvier 2006. Les conditions d'attribution de la Carte Chèques-Vacances sont définies dans le Plan d'agencement.
 - **Circularité** : désigne la circularité relative aux Chèques-Vacances au bénéfice des agents d'Etat (conservateur sur le Portail).

- **Compte de paiement** : désigne le Compte de paiement, au sens de l'article L.241-4 du Code monétaire et financier, ouvert au nom du Client auprès d'Eyzness en vue de l'encasement, pour son compte, des paiements reçus en application des présentes conditions générales.
- **Compte de prélevement** : désigne :
 - un compte de prélevement ouvert dans un établissement de crédit situé dans l'Espace Economique Européen (EEE ci-après) ;
 - ou un compte de paiement d'appoint d'un IBAN, ouvert dans un établissement agréé par la loi sur l'EEE.
- Le **Compte de paiement** est identifié dans le mandat de prélevement SEPA dûment signé par le Client.
- **Contrat** : ou « **CGU** » désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Compte de paiement Eyzness.
- **DGAPP** : désigne la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, et donneur d'ordre de DOCAPOSTE au titre du marché public relatif à la gestion de certains aspects du dispositif des Chèques-Vacances pour le compte de la DGAPP.

- **DOCAPOSTE** : ou « **Agent** » ou « **ENT CHÈQUES-VACANCES** » désigne la société DOCAPOSTE BP0, SAS au capital de 122 520 521 Euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 320 212 144, dont le siège social est situé au 45/47 Boulevard Paul Vallant Courtois, 92400 Ivry-sur-Seine. DOCAPOSTE intervient en tant qu'Agent au sens de l'article L. 523-1 du Code monétaire et financier, mandaté par Eyzness pour fournir les services de paiement directs ci-après sous la responsabilité d'Eyzness. DOCAPOSTE est également prestataire de la DGAPP, agissant en qualité de sous-traitant de la DGAPP.
- **Équipements** : désigne les matériels et logiciels appartenant au Client et utilisés par ce dernier pour les besoins du Service, dont il est seul et exclusivement responsable (téléphones portables, ordinateurs, tablettes, etc.).
- **Eyzness** : désigne l'établissement agréé en France en tant qu'établissement de monnaie électronique, soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - l'ACPR (Banques, CS 92459, 74846 Paris Cedex 19) - notamment pour le respect des règles de protection de la clientèle et inscrit sur la liste des établissements habilités à exercer leurs activités en France sous le numéro 16808, publiée sur le site Internet www.acpr.banque-france.fr/accueil.
- **France** : désigne le territoire métropolitain de France, au sens de l'article L. 210-1 du Code de Commerce, inscrit au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 502 508 544, dont le siège social est 115, rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 13.
- **IBAN** : International Bank Account Number désigne l'identification internationale du compte bancaire.

- **Identifiants Personnels** : désigne l'identifiant et mot de passe choisis par le Client sur le Portail conformément aux CGV Agent. Ils permettent au Client de sécuriser sur le Portail. Les Identifiants Personnels constituent une « donnée de sécurité personnelle » au sens du Code monétaire et financier, placés sous la garde du Client et dont le Client est seul responsable.
- **Parties** : désigne Eyzness et/ou le Client.
- **Plan d'agencement** : ou « **Plan** » désigne l'échiquier que le Client choisit de mettre en place pour avoir une commande de Chèques-Vacances.
- **Portail** : désigne la plateforme mise en place par la DGAPP et administrée par CNT CHÈQUES-VACANCES pour le compte de DGAPP, permettant notamment au Client d'effectuer son Plan d'agencement et de consulter la situation de son Compte de paiement.
- **Prélèvement** : désigne une opération de paiement qui permet de régler par débit d'un compte le montant de certaines dépenses répétitives.
- **Régie** : désigne l'activité d'un Prélevement sur le Compte de paiement.
- **Remboursement** : désigne le Virement du solde d'un Compte de paiement sur le Compte de prélevement du Client, conformément aux instructions transmises par CNT CHÈQUES-VACANCES à Eyzness.
- **Reversement** : désigne le Virement du solde d'un Compte de paiement sur un compte de l'ANCV, en vue de la production des Chèques-Vacances du Client, conformément aux instructions transmises par CNT CHÈQUES-VACANCES à Eyzness.

Février 2022 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS Page 1/4

C1 - Interne

- de sauvegarder l'ensemble de ses données et contenus afin de pouvoir les restaurer en cas de besoin ;
 - de défiance des moyens techniques, informatiques ou des télécommunications mis à sa disposition par les tiers ;
 - d'indisponibilité des réseaux électriques ou de télécommunications affectant directement ou indirectement le Service ;
 - d'actions de tiers impliquant le Client dans le cadre du Service ;
 - de perte de revenus, de chance, de dons, de financements ou en cas d'attente à l'égard du Client sans faute de diligence d'Eyzness.
 - Eyzness s'efforcera de trouver avec ses prestataires, dans un délai raisonnable, des solutions pour remédier aux éventuelles défaillances techniques ou indisponibilités du Service. Ces événements ne pourront donner lieu à réclamation à l'encontre de cette dernière, ni engager sa responsabilité. Celle-ci n'étant pas tenue à une obligation de résultat.
- 6.2 MODIFICATIONS**
- Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES peut modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les nouvelles conditions entrant généralement en vigueur au terme d'un délai minimum fixé de deux mois à compter d'une lettre d'information ou de notification. D'un commun accord, convenu entre Eyzness et le Client, il peut être dérogé à ce délai en cas de modifications importantes. Passés les délais visés au présent article, les modifications sont opposables au Client s'il n'a pas révisé le présent Contrat dans les conditions définies à l'article 7.
- Toutes dispositions législatives ou réglementaires nouvelles qui pourraient modifier la modification de tout ou partie des CGU seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur et sans préavis.

- 6.3. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Elles seront également traitées à des fins de lutte contre la fraude et la cybercriminalité, dans l'intérêt légitime d'Eyzness, pendant une durée maximale d'un an.
- L'ensemble des données pourra être conservé au-delà des durées précitées, dans le respect des délais de prescription légale applicables.
- Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription et l'exécution du Service proposé par Eyzness. À défaut, les demandes d'exécution du Service ne pourront pas être traitées et le Client s'engage à ne pas se plaindre de la situation.
- Les données d'identification ont été collectées par CNT CHÈQUES-VACANCES au titre de la DGAPP et elles sont destinées à Eyzness pour les traitements nécessaires à la souscription et à l'exécution du Service. Elles sont destinées à être utilisées par Eyzness pour l'application du Service et pour répondre aux obligations légales et réglementaires relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.4. RETRACTION - VENTE À DISTANCE**
- Lorsque le Client a été informé au moyen d'une technique de communication à distance au sens de l'article L221-2 du Code de la consommation, il dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 jours calendaires pour se rétracter et/ou y renoncer, sans pénalité et sans être tenu d'indiquer les motifs de sa décision.
- Le Client dispose d'un droit de rétractation, de portabilité, d'effacement et d'opposition. Il peut faire une demande de portabilité pour les données qu'il a fournies et qui sont nécessaires au Service. Il peut à tout moment retirer son consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Il peut aussi demander des instructions relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.5. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Elles seront également traitées à des fins de lutte contre la fraude et la cybercriminalité, dans l'intérêt légitime d'Eyzness, pendant une durée maximale d'un an.
- L'ensemble des données pourra être conservé au-delà des durées précitées, dans le respect des délais de prescription légale applicables.
- Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription et l'exécution du Service proposé par Eyzness. À défaut, les demandes d'exécution du Service ne pourront pas être traitées et le Client s'engage à ne pas se plaindre de la situation.
- Les données d'identification ont été collectées par CNT CHÈQUES-VACANCES au titre de la DGAPP et elles sont destinées à Eyzness pour les traitements nécessaires à la souscription et à l'exécution du Service. Elles sont destinées à être utilisées par Eyzness pour l'application du Service et pour répondre aux obligations légales et réglementaires relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

Février 2022 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS Page 3/4

C1 - Interne

- **Service** : désigne l'ensemble des services fournis par Eyzness et, le cas échéant, par l'intermédiaire de son Agent CNT CHÈQUES-VACANCES, au titre des présentes conditions générales, y compris l'ensemble des opérations de paiement par Prélèvement, l'encasement de ces paiements sur le Compte de paiement du Client, le Remboursement et le Reversement.
 - **Virement** : désigne une opération de paiement qui permet de transférer des fonds entre deux comptes.
- ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT**
- Le présent Contrat constitue un contrat-cadre de services de paiement régissant les conditions dans lesquelles Eyzness propose au Client l'ouverture d'un Compte de paiement et la fourniture de services associés. Eyzness fournit des Services permettant au Client :
- De créer son Compte de paiement par Prélèvement ;
 - De débiter son Compte de paiement par Reversement ;
 - Le cas échéant, de débiter son Compte de paiement par Remboursement.

ARTICLE 2 - CONDITIONS D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE DE PAIEMENT

- 2.1. DESCRIPTION DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Afin de bénéficier des Services proposés par Eyzness, le Client est tenu de procéder à l'ouverture d'un Compte de paiement en son nom lui permettant de recevoir les paiements par Prélèvements selon le Plan d'agencement.
- Le Compte de paiement ne constitue pas un compte de dépôt et les fonds reçus sur le Compte de paiement ne constituent pas des fonds remboursables du public au sens de l'article L.332-2 du Code monétaire et financier.
- Le Compte de paiement permet d'enregistrer au crédit uniquement les opérations de paiement réalisées par Eyzness, par Prélèvement domicilié sur le Compte de prélevement du Client.
- Le Compte de paiement permet d'enregistrer au débit uniquement les opérations de paiement réalisées par Virement au profit de l'ANCV, conformément aux instructions données par CNT CHÈQUES-VACANCES à Eyzness pour la production de chèques.
- Le Client s'engage à fournir tout justificatif nécessaire à la vérification de ces informations sur première demande d'Eyzness, communiquée par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES.
- 2.2. GARANTIES DU CLIENT**
- Le Client garantit conformément à la réglementation relative au Prélèvement SEPA :
- Être domicilié dans l'un des États de l'Espace Economique Européen (EEE),
 - Être titulaire du Compte de paiement compatible avec un Prélèvement SEPA.
- Le Client s'engage à fournir tout justificatif nécessaire à la vérification de ces informations sur première demande d'Eyzness, communiquée par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES.
- Pendant toute la durée du Contrat, le Client doit informer spontanément Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES de tout changement intervenant dans sa situation et pouvant avoir une incidence sur le Service.
- Eyzness peut demander au Client, par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES, à tout moment, des éléments d'identification supplémentaires pour se conformer à la réglementation applicable, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Eyzness se réserve le droit de résilier le Contrat, à tout moment, en cas de fausse déclaration ou de non-respect de l'une des exigences suivantes.
- Le Client doit respecter à tout moment les lois des CGV CNT CHÈQUES-VACANCES et les présentes CGU.

- 2.3. MESURES D'IDENTIFICATION DU CLIENT**
- En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'ouverture d'un Compte de paiement par le Client est subordonnée à la fourniture par ce dernier des éléments d'identification ci-dessous :
- une copie recte d'une photo d'identité en cours de validité présentant sa photographie (carte nationale d'identité, passeport, ...)
 - un justificatif d'identité complémentaire : copie du bulletin de moins de 3 mois du dernier titre de pension ;
 - un justificatif d'adresse : copie de toutes les pages de l'avis d'imposition sur le revenu de l'année n-2 ;
 - un RIB pour exécuter les Prélèvements et, le cas échéant, le Remboursement ;
 - un RIB pour exécuter les Prélèvements et, le cas échéant, le Remboursement ;
 - un mandat de prélèvement SEPA dûment signé.

- 2.4. DONNÉES OU COMPTE DE PAIEMENT**
- Vous réservez que le Client fourmisse l'ensemble des informations et documents nécessaires à Eyzness, y compris nécessaires à la création du Compte de paiement du Client et CNT CHÈQUES-VACANCES en leur faveur.
- Conformément à la réglementation en vigueur, Eyzness se réserve la possibilité de refuser l'ouverture d'un Compte de paiement à tout Client potentiel sans avoir à justifier d'un quelconque motif. Le refus par Eyzness d'ouvrir un Compte de paiement entraîne l'impossibilité pour le Client d'effectuer toute opération que l'impossibilité de mettre en place un Plan.
- 2.5. FONCTIONNEMENTS DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Le Compte de paiement permet au Client de recevoir les Prélèvements qu'il aura autorisés conformément au mandat de prélèvement SEPA qu'il aura signé et aux CGU.

- 2.6. DONNÉES OU COMPTE DE PAIEMENT**
- Vous réservez que le Client fourmisse l'ensemble des informations et documents nécessaires à Eyzness, y compris nécessaires à la création du Compte de paiement du Client et CNT CHÈQUES-VACANCES en leur faveur.
- Conformément à la réglementation en vigueur, Eyzness se réserve la possibilité de refuser l'ouverture d'un Compte de paiement à tout Client potentiel sans avoir à justifier d'un quelconque motif. Le refus par Eyzness d'ouvrir un Compte de paiement entraîne l'impossibilité pour le Client d'effectuer toute opération que l'impossibilité de mettre en place un Plan.
- 2.5. FONCTIONNEMENTS DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Le Compte de paiement permet au Client de recevoir les Prélèvements qu'il aura autorisés conformément au mandat de prélèvement SEPA qu'il aura signé et aux CGU.

Février 2022 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS Page 1/4

C1 - Interne

- de sauvegarder l'ensemble de ses données et contenus afin de pouvoir les restaurer en cas de besoin ;
 - de défiance des moyens techniques, informatiques ou des télécommunications mis à sa disposition par les tiers ;
 - d'indisponibilité des réseaux électriques ou de télécommunications affectant directement ou indirectement le Service ;
 - d'actions de tiers impliquant le Client dans le cadre du Service ;
 - de perte de revenus, de chance, de dons, de financements ou en cas d'attente à l'égard du Client sans faute de diligence d'Eyzness.
 - Eyzness s'efforcera de trouver avec ses prestataires, dans un délai raisonnable, des solutions pour remédier aux éventuelles défaillances techniques ou indisponibilités du Service. Ces événements ne pourront donner lieu à réclamation à l'encontre de cette dernière, ni engager sa responsabilité. Celle-ci n'étant pas tenue à une obligation de résultat.
- 6.2 MODIFICATIONS**
- Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES peut modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les nouvelles conditions entrant généralement en vigueur au terme d'un délai minimum fixé de deux mois à compter d'une lettre d'information ou de notification. D'un commun accord, convenu entre Eyzness et le Client, il peut être dérogé à ce délai en cas de modifications importantes. Passés les délais visés au présent article, les modifications sont opposables au Client s'il n'a pas révisé le présent Contrat dans les conditions définies à l'article 7.
- Toutes dispositions législatives ou réglementaires nouvelles qui pourraient modifier la modification de tout ou partie des CGU seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur et sans préavis.

- 6.3. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Elles seront également traitées à des fins de lutte contre la fraude et la cybercriminalité, dans l'intérêt légitime d'Eyzness, pendant une durée maximale d'un an.
- L'ensemble des données pourra être conservé au-delà des durées précitées, dans le respect des délais de prescription légale applicables.
- Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription et l'exécution du Service proposé par Eyzness. À défaut, les demandes d'exécution du Service ne pourront pas être traitées et le Client s'engage à ne pas se plaindre de la situation.
- Les données d'identification ont été collectées par CNT CHÈQUES-VACANCES au titre de la DGAPP et elles sont destinées à Eyzness pour les traitements nécessaires à la souscription et à l'exécution du Service. Elles sont destinées à être utilisées par Eyzness pour l'application du Service et pour répondre aux obligations légales et réglementaires relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.4. RETRACTION - VENTE À DISTANCE**
- Lorsque le Client a été informé au moyen d'une technique de communication à distance au sens de l'article L221-2 du Code de la consommation, il dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 jours calendaires pour se rétracter et/ou y renoncer, sans pénalité et sans être tenu d'indiquer les motifs de sa décision.
- Le Client dispose d'un droit de rétractation, de portabilité, d'effacement et d'opposition. Il peut faire une demande de portabilité pour les données qu'il a fournies et qui sont nécessaires au Service. Il peut à tout moment retirer son consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Il peut aussi demander des instructions relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.5. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Elles seront également traitées à des fins de lutte contre la fraude et la cybercriminalité, dans l'intérêt légitime d'Eyzness, pendant une durée maximale d'un an.
- L'ensemble des données pourra être conservé au-delà des durées précitées, dans le respect des délais de prescription légale applicables.
- Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription et l'exécution du Service proposé par Eyzness. À défaut, les demandes d'exécution du Service ne pourront pas être traitées et le Client s'engage à ne pas se plaindre de la situation.
- Les données d'identification ont été collectées par CNT CHÈQUES-VACANCES au titre de la DGAPP et elles sont destinées à Eyzness pour les traitements nécessaires à la souscription et à l'exécution du Service. Elles sont destinées à être utilisées par Eyzness pour l'application du Service et pour répondre aux obligations légales et réglementaires relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

Février 2022 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS Page 3/4

C1 - Interne

- de sauvegarder l'ensemble de ses données et contenus afin de pouvoir les restaurer en cas de besoin ;
 - de défiance des moyens techniques, informatiques ou des télécommunications mis à sa disposition par les tiers ;
 - d'indisponibilité des réseaux électriques ou de télécommunications affectant directement ou indirectement le Service ;
 - d'actions de tiers impliquant le Client dans le cadre du Service ;
 - de perte de revenus, de chance, de dons, de financements ou en cas d'attente à l'égard du Client sans faute de diligence d'Eyzness.
 - Eyzness s'efforcera de trouver avec ses prestataires, dans un délai raisonnable, des solutions pour remédier aux éventuelles défaillances techniques ou indisponibilités du Service. Ces événements ne pourront donner lieu à réclamation à l'encontre de cette dernière, ni engager sa responsabilité. Celle-ci n'étant pas tenue à une obligation de résultat.
- 6.2 MODIFICATIONS**
- Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES peut modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les nouvelles conditions entrant généralement en vigueur au terme d'un délai minimum fixé de deux mois à compter d'une lettre d'information ou de notification. D'un commun accord, convenu entre Eyzness et le Client, il peut être dérogé à ce délai en cas de modifications importantes. Passés les délais visés au présent article, les modifications sont opposables au Client s'il n'a pas révisé le présent Contrat dans les conditions définies à l'article 7.
- Toutes dispositions législatives ou réglementaires nouvelles qui pourraient modifier la modification de tout ou partie des CGU seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur et sans préavis.

ARTICLE 2 - CONDITIONS D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE DE PAIEMENT

- 2.1. DESCRIPTION DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Afin de bénéficier des Services proposés par Eyzness, le Client est tenu de procéder à l'ouverture d'un Compte de paiement en son nom lui permettant de recevoir les paiements par Prélèvements selon le Plan d'agencement.
- Le Compte de paiement ne constitue pas un compte de dépôt et les fonds reçus sur le Compte de paiement ne constituent pas des fonds remboursables du public au sens de l'article L.332-2 du Code monétaire et financier.
- Le Compte de paiement permet d'enregistrer au crédit uniquement les opérations de paiement réalisées par Eyzness, par Prélèvement domicilié sur le Compte de prélevement du Client.
- Le Compte de paiement permet d'enregistrer au débit uniquement les opérations de paiement réalisées par Virement au profit de l'ANCV, conformément aux instructions données par CNT CHÈQUES-VACANCES à Eyzness pour la production de chèques.
- Le Client s'engage à fournir tout justificatif nécessaire à la vérification de ces informations sur première demande d'Eyzness, communiquée par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES.
- Pendant toute la durée du Contrat, le Client doit informer spontanément Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES de tout changement intervenant dans sa situation et pouvant avoir une incidence sur le Service.
- Eyzness peut demander au Client, par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES, à tout moment, des éléments d'identification supplémentaires pour se conformer à la réglementation applicable, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Eyzness se réserve le droit de résilier le Contrat, à tout moment, en cas de fausse déclaration ou de non-respect de l'une des exigences suivantes.
- Le Client doit respecter à tout moment les lois des CGV CNT CHÈQUES-VACANCES et les présentes CGU.

- 2.3. MESURES D'IDENTIFICATION DU CLIENT**
- En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'ouverture d'un Compte de paiement par le Client est subordonnée à la fourniture par ce dernier des éléments d'identification ci-dessous :
- une copie recte d'une photo d'identité en cours de validité présentant sa photographie (carte nationale d'identité, passeport, ...)
 - un justificatif d'identité complémentaire : copie du bulletin de moins de 3 mois du dernier titre de pension ;
 - un justificatif d'adresse : copie de toutes les pages de l'avis d'imposition sur le revenu de l'année n-2 ;
 - un RIB pour exécuter les Prélèvements et, le cas échéant, le Remboursement ;
 - un RIB pour exécuter les Prélèvements et, le cas échéant, le Remboursement ;
 - un mandat de prélèvement SEPA dûment signé.

- 2.4. DONNÉES OU COMPTE DE PAIEMENT**
- Vous réservez que le Client fourmisse l'ensemble des informations et documents nécessaires à Eyzness, y compris nécessaires à la création du Compte de paiement du Client et CNT CHÈQUES-VACANCES en leur faveur.
- Conformément à la réglementation en vigueur, Eyzness se réserve la possibilité de refuser l'ouverture d'un Compte de paiement à tout Client potentiel sans avoir à justifier d'un quelconque motif. Le refus par Eyzness d'ouvrir un Compte de paiement entraîne l'impossibilité pour le Client d'effectuer toute opération que l'impossibilité de mettre en place un Plan.
- 2.5. FONCTIONNEMENTS DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Le Compte de paiement permet au Client de recevoir les Prélèvements qu'il aura autorisés conformément au mandat de prélèvement SEPA qu'il aura signé et aux CGU.

- 2.6. DONNÉES OU COMPTE DE PAIEMENT**
- Vous réservez que le Client fourmisse l'ensemble des informations et documents nécessaires à Eyzness, y compris nécessaires à la création du Compte de paiement du Client et CNT CHÈQUES-VACANCES en leur faveur.
- Conformément à la réglementation en vigueur, Eyzness se réserve la possibilité de refuser l'ouverture d'un Compte de paiement à tout Client potentiel sans avoir à justifier d'un quelconque motif. Le refus par Eyzness d'ouvrir un Compte de paiement entraîne l'impossibilité pour le Client d'effectuer toute opération que l'impossibilité de mettre en place un Plan.
- 2.5. FONCTIONNEMENTS DU COMPTE DE PAIEMENT**
- Le Compte de paiement permet au Client de recevoir les Prélèvements qu'il aura autorisés conformément au mandat de prélèvement SEPA qu'il aura signé et aux CGU.

Février 2022 CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE DE PAIEMENT EYZNESS Page 1/4

C1 - Interne

- de sauvegarder l'ensemble de ses données et contenus afin de pouvoir les restaurer en cas de besoin ;
 - de défiance des moyens techniques, informatiques ou des télécommunications mis à sa disposition par les tiers ;
 - d'indisponibilité des réseaux électriques ou de télécommunications affectant directement ou indirectement le Service ;
 - d'actions de tiers impliquant le Client dans le cadre du Service ;
 - de perte de revenus, de chance, de dons, de financements ou en cas d'attente à l'égard du Client sans faute de diligence d'Eyzness.
 - Eyzness s'efforcera de trouver avec ses prestataires, dans un délai raisonnable, des solutions pour remédier aux éventuelles défaillances techniques ou indisponibilités du Service. Ces événements ne pourront donner lieu à réclamation à l'encontre de cette dernière, ni engager sa responsabilité. Celle-ci n'étant pas tenue à une obligation de résultat.
- 6.2 MODIFICATIONS**
- Eyzness par l'intermédiaire de CNT CHÈQUES-VACANCES peut modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les nouvelles conditions entrant généralement en vigueur au terme d'un délai minimum fixé de deux mois à compter d'une lettre d'information ou de notification. D'un commun accord, convenu entre Eyzness et le Client, il peut être dérogé à ce délai en cas de modifications importantes. Passés les délais visés au présent article, les modifications sont opposables au Client s'il n'a pas révisé le présent Contrat dans les conditions définies à l'article 7.
- Toutes dispositions législatives ou réglementaires nouvelles qui pourraient modifier la modification de tout ou partie des CGU seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur et sans préavis.

- 6.3. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Elles seront également traitées à des fins de lutte contre la fraude et la cybercriminalité, dans l'intérêt légitime d'Eyzness, pendant une durée maximale d'un an.
- L'ensemble des données pourra être conservé au-delà des durées précitées, dans le respect des délais de prescription légale applicables.
- Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription et l'exécution du Service proposé par Eyzness. À défaut, les demandes d'exécution du Service ne pourront pas être traitées et le Client s'engage à ne pas se plaindre de la situation.
- Les données d'identification ont été collectées par CNT CHÈQUES-VACANCES au titre de la DGAPP et elles sont destinées à Eyzness pour les traitements nécessaires à la souscription et à l'exécution du Service. Elles sont destinées à être utilisées par Eyzness pour l'application du Service et pour répondre aux obligations légales et réglementaires relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.4. RETRACTION - VENTE À DISTANCE**
- Lorsque le Client a été informé au moyen d'une technique de communication à distance au sens de l'article L221-2 du Code de la consommation, il dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 jours calendaires pour se rétracter et/ou y renoncer, sans pénalité et sans être tenu d'indiquer les motifs de sa décision.
- Le Client dispose d'un droit de rétractation, de portabilité, d'effacement et d'opposition. Il peut faire une demande de portabilité pour les données qu'il a fournies et qui sont nécessaires au Service. Il peut à tout moment retirer son consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Il peut aussi demander des instructions relatives à la conservation, à l'efficacité et à la communication de ses données après ses décès. Il peut exercer ses droits auprès de CNT CHÈQUES-VACANCES - Protection des données personnelles TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9 ou via le Portail, en joignant à sa demande une copie d'un justificatif d'identité.
- Les éventuels transferts de données effectués vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne se font en respectant les principes de confidentialité et de sécurité de la protection et à la sécurité des données à caractère personnel. À l'occasion de diverses opérations de paiement (virement, transfert d'argent, ...) des données à caractère personnel du Client peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union européenne, notamment pour permettre le dénouement de l'opération.
- Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Banque Postale 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

- En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 6.5. SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**
- Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont la responsabilité est Eyzness conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
- Elles sont traitées pour l'application du Service et pour l'exécution des ordres de paiement transmis et leur sécurisation, ainsi que pour l'application du Service de paiement et des fins d'exécution des présentes CGU et pour répondre aux obligations légales et réglementaires, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Les données seront conservées pendant